

**Juriste confirmé(e) au sein de la division normes et déontologie
du Haut conseil du commissariat aux comptes**

Contexte :

Le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C), autorité publique indépendante dotée de la personnalité morale, est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes en France. Il assure la surveillance de la profession et veille au respect de la déontologie et de l'indépendance des commissaires aux comptes. Il diligente des enquêtes et prononce des sanctions. Il assure également la coopération européenne et internationale des régulateurs d'audit. L'effectif actuel du Haut conseil est d'environ 55 personnes.

Au sein du Haut conseil, la division des normes et de la déontologie est consultée sur l'ensemble des questions relatives à la doctrine et aux pratiques professionnelles. Elle instruit les dossiers et les saisines qui relèvent de son domaine et contribue aux prises de position du H3C au sein des instances internationales dans les domaines normatifs et déontologiques. Actuellement, cette division comprend, outre sa directrice, deux chargées d'études et une assistante.

Missions à remplir :

Le H3C recherche un(e) juriste confirmé(e) en charge des aspects juridiques de l'exercice professionnel des commissaire aux comptes.

Sous l'autorité de la directrice de la division normes et déontologie il(elle) aura pour missions :

- d'assurer, en lien avec la directrice, le bon fonctionnement de la division : organisation et planification des travaux, répartition des travaux entre les collaborateurs de la division et, le cas échéant des autres divisions, établissement et suivi des échéances, coordination et supervision des travaux des collaborateurs de l'équipe, gestion et suivi administratif des dossiers, organisation et préparation des réunions ;
- sur tous les aspects juridiques de l'exercice de la profession :
 - o d'assurer le rôle de référent technique interne
 - o d'exercer une fonction de conseil auprès de la directrice de la division ;
 - o d'assurer la relation entre la division et les acteurs juridiques internes et externes
 - o de s'assurer de la cohésion et de l'harmonisation des positions juridiques adoptées et des méthodes, outils et procédures de travail et de proposer toute action visant à répondre aux éventuels besoins en la matière ;
- d'instruire les aspects juridiques des sujets traités dans les domaines normatifs et déontologiques
- de préparer des états de synthèse des instructions menées et des projets de réponses aux consultations internes ou externes ;
- d'assurer une veille juridique permanente sur les sujets d'actualité intéressant la profession de commissaires aux comptes, de diffuser cette information auprès des collaborateurs du H3C et de concevoir et d'animer des formations internes sur ces sujets ;
- d'assister aux réunions des commissions du H3C et des groupes de travail dont la division est en charge et d'en réaliser les comptes-rendus pour les parties qui concernent les aspects juridiques.

Profil :

Formation supérieure de niveau minimum Master 2 en droit, études politiques ou audit avec dans l'idéal une double formation droit/études politiques-audit

Expérience d'au moins 10 ans dans un cabinet d'avocats ou d'audit requise avec, de préférence, une responsabilité dans les fonctions supports doctrine comptable - normes professionnelles – éthique/déontologie

Une expérience dans une instance professionnelle, une autorité de normalisation ou de régulation serait appréciée.

Bon niveau d'anglais oral et écrit.

Qualités requises :

Rigueur, méthode et fiabilité ;

Curiosité intellectuelle, et objectivité ;

Capacité d'initiative et d'autonomie ;

Capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse ;

Management d'équipe, aisance relationnelle, aptitude au dialogue ;

Loyauté, discrétion et capacité à respecter la confidentialité.

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires : Mme Sandrine Besnard,
Directeur de la division normes et déontologie sandrine.besnard@h3c.org – 01 80 40 75 00